

Accord canado-cubain

Le Canada et Cuba ont signé un accord en vue du règlement des réclamations déposées contre Cuba par des citoyens canadiens, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

L'Accord a été signé le 7 novembre à La Havane par MM. Gary R. Harman, ambassadeur du Canada à Cuba, et Jose A. Fernandez De Cossio, vice-ministre cubain des Relations extérieures. Il entrera en vigueur dès l'échange des instruments de ratification, lequel devrait avoir lieu prochainement à Ottawa.

Les réclamations visées par l'Accord découlent des mesures de nationalisation et autres mesures analogues prises par le gouvernement de Cuba après la révolution et touchant des biens qui étaient la propriété de citoyens canadiens au moment de leur nationalisation. L'Accord ne vise pas les réclamations déposées par des compagnies d'assurances canadiennes au titre de leurs opérations commerciales à Cuba.

Centre d'essai pour satellites

Le gouvernement canadien a inauguré récemment un nouveau centre d'essai des satellites.

Après deux ans de travaux d'agrandissement et d'amélioration, le laboratoire David Florida du ministère des Communications est devenu un centre national offrant toutes les installations nécessaires à l'essai et au montage de satellites importants et complets de communication et de systèmes aérospatiaux. Les travaux ont coûté \$18 millions.

Le laboratoire offre maintenant à l'industrie canadienne un ensemble d'installations de pointe favorisant la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux, pour les satellites et les systèmes aérospatiaux.

Le laboratoire est situé à Nepean, dans la banlieue d'Ottawa. Il possède maintenant une chambre vacuothermique assez grande pour contenir les satellites compatibles avec la navette spatiale américaine, ainsi que de plus grandes installations réservées aux essais à la vibration et en salle anéchoïque.

L'industrie canadienne utilisera le laboratoire David Florida moyennant les prix de location fixés. Le premier satellite vérifié au laboratoire sera *Anik C-2*.

Parkas produits en série dans le Grand Nord canadien

Les techniques et les méthodes de production en série du Sud ont atteint une entreprise du Nord spécialisée dans la confection de parkas.

Le centre de couture d'Inuvik, installé sur les bords de l'océan Arctique, a été lancé en 1971 par l'administration des Territoires-du-Nord-Ouest. Il emploie aujourd'hui 40 ouvriers, inuit pour la plupart. Quatre ou cinq autres centres identiques ont été ouverts en 1979.

Le centre d'Inuvik produit chaque année quelque 8000 parkas multicolores à double épaisseur. Cette production dépasse largement celle du centre de Frobisher Bay, le deuxième centre en importance, qui ne produit cependant que 400 parkas par an.

Le secret de la productivité du centre d'Inuvik réside dans l'installation d'une chaîne de fabrication.

Parmi les plus nouvelles acquisitions, se trouve une machine à couper électrique, actionnée à la main, qui permet à des employés tels que Fat Eap Tu, un réfugié cambodgien, de couper en une fois 40 épaisseurs de tissu, obtenant ainsi suffisamment de pièces pour fabriquer 200 parkas.

Le parka se compose de deux pièces distinctes: une veste intérieure en épais molleton brodé à la main de petits dessins et personnages et une veste extérieure en tissu léger et imperméable, fait d'un



Une employée à l'oeuvre au centre de couture d'Inuvik, premier centre du Nord utilisant les méthodes de confection en série.

mélange de coton et de nylon. Les parkas, qui sont disponibles en 17 couleurs, se vendent environ \$240 pièce dans le Nord. Mais seulement 40 p. cent de la production sont écoulés dans le Nord. Le reste est destiné aux provinces du centre du Canada, où la demande se fait de plus en plus forte. On étudie actuellement la possibilité d'étendre le marché à d'autres provinces et même à l'étranger.



Une machine électrique permet de couper 40 épaisseurs de tissu en une seule opération.